



N°26
09/09/2025



Animateur filières
Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux - Protéagineux
Solana VERA / Terres Inovia
s.vera@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / ARVALIS
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

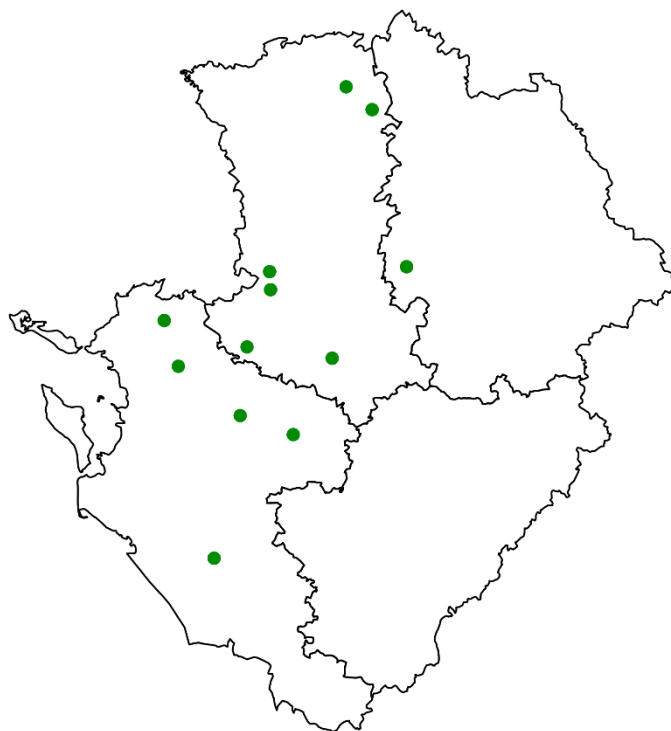
Colza

- **Stade** : cotylédons à 3 feuilles (stade B3).
- **Limaces** : quelques dégâts sur feuilles, surveiller les jeunes colzas.
- **Petites altises** : faible présence.
- **Grosses altises** : rares captures, installez vos pièges.
- **Autres bioagresseurs** : Noctuelles terricoles et adultes de tenthrèdes de la rave à surveiller.

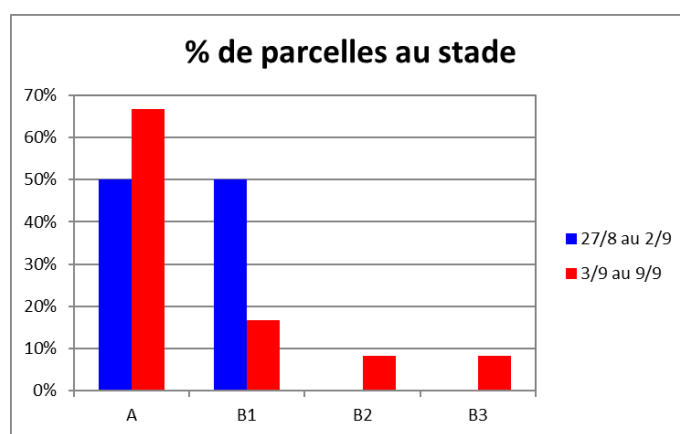
- **Stade phénologique et état de la culture**

La levée des colzas est facilitée pour cette campagne sur le Poitou-Charentes, grâce aux pluies de la fin du mois août et du mois de septembre. Le réseau de parcelles BSV est encore en cours de construction.

Les stades des colzas observés s'échelonnent de cotylédons à 3 feuilles, mais la majorité des parcelles est au stade cotylédons (67% des parcelles).



Carte des parcelles de colza observées du 03 au 09 septembre 2025
(Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)

• Limaces

Des attaques de limaces sont relevées dans 6 parcelles du réseau, avec 0,1 à 10% de surface foliaire détruite.

L'activité des limaces est à suivre de près avec le temps humide des derniers jours. Le suivi des populations (par le piégeage) et des attaques des plantules sont de bons indicateurs du niveau de risque.

Période de risque : du semis au stade 3-4 feuilles.

La nuisibilité est fonction de l'apparition de zones d'éclaircissement dans les parcelles et de leur progression. Les attaques les plus dommageables peuvent parfois conduire au resemis (partiel ou total). Une surveillance des parcelles, la pose de pièges avant les semis, permettent d'anticiper les dégâts.

Évaluation du risque

Les parcelles sont en période de risque.

Le risque peut être considéré comme **moyen** car les conditions humides actuelles sont favorables aux limaces.

• Petites altises (altises des crucifères)

Les petites altises sont observées sur deux parcelles du réseau cette semaine (un individu par parcelle), à CHAMBON (17) et à SAINT-MAXIRE (79).

Il est nécessaire de rester vigilant pour les colzas de moins de 3 feuilles.

Attention à la destruction des repousses pendant la levée des nouveaux colzas : cela peut entraîner le déplacement des populations de petites altises d'une parcelle à l'autre. Décaler les déchaumages s'il y a des colzas de moins de 3 feuilles dans le voisinage. Surveillez les bordures des jeunes colzas en priorité régulièrement.

Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles inclus.

Seuil indicatif du risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et 25 % de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Évaluation du risque

Les petites altises sont observées sur deux parcelles du réseau en faible quantité. Le risque est **faible**. Restez vigilants en surveillant régulièrement les jeunes colzas.

Pour estimer plus précisément le risque, [consultez l'outil en ligne](#) :



Pour aller plus loin :

[Gestion des petites altises \(altises des crucifères\)](#)

- **Grosses altises (altises d'hiver)**

Quelques rares piégeages (5 insectes) sont relevés cette semaine sur une parcelle du réseau à CHAMBON (17). 6 parcelles observent des attaques sur feuilles (1 à 40% de plantes avec morsures).

Il s'agit d'un « bruit de fond » et non d'un début de vol. Les températures semblent relativement stables, ce qui est défavorable à son déclenchement. Sauf erreur de prévisions météo, les grosses altises ne devraient pas arriver dans les prochains jours.

Évaluation du risque

Le vol n'a pas débuté. Le risque est actuellement **faible**.

- **Autres bioagresseurs**

Noctuelles terricoles (vers gris)

Les dégâts de noctuelles ne sont pas signalés en Poitou-Charentes, visitez régulièrement vos parcelles pour détecter les premières attaques.



Chenille de noctuelle terricole
(Terres Inovia)

Adultes de tenthrèdes de la rave

Les adultes de tenthrèdes de la rave ne sont pas observés dans le réseau cette semaine. Positionnez vos cuvettes dès la levée pour détecter leur arrivée.

Leur présence ne présage en rien du niveau d'attaque par les larves. Il est néanmoins important de rester vigilant quant à l'arrivée des larves qui en cas de fortes attaques, défolient rapidement la parcelle.



Adulte (à gauche) et larve (à droite) de tenthrède de la rave

(Terres Inovia)

Pour aller plus loin :

[Gestion des ravageurs secondaires](#)

[La cuvette jaune, le piège incontournable pour détecter l'arrivée des ravageurs du colza](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, Ets Lamy, FREDON N-A, Soufflet Agriculture, Terres Inovia, VSN Négoce.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité "